



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-107-DE
Date de transmission : 17/12/2024
Date de réception en préfecture : 17/12/2024

Date de convocation : 4 décembre 2024

Délibération n° VI-DEL-2024-107

Date d'affichage : 4 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 28

Votants : 33

Objet : Exception au repos dominical pour les commerces de détail – Année 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude GIRARDEAU, 1^{ère} Adjointe au Maire,

ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maraim	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
M	Mostefa	GHENAIM	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Matthieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
M.	Grégoire	TURLOTTE	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, M. Fouad EL M'KHANTER représenté par Mme Sana AABIBOU, M. Olivier SIGMAN représenté par Mme Nathalie PABOUDJIAN, M Joseph ZOGBA représenté par M. Dramane KEÏTA, M. Gilles BAYART représenté par Mme Virginie TARTARIN.

ETAIENT ABSENTS : Mme Kadiatou LY, M. Maxime MARCELIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise PYBOT

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20241211-VI-DEL-2024-107-DE
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024

VU la loi n° 2015-090 du 6 août 2015, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

VU le Code du Travail,

VU les demandes de dérogations produites par les enseignes Carrefour, Leclerc Picard Surgelés, Grand Frais, Lidl, Takko Fashion, Chaussea, Kiabi, Noz, Norauto, Marionnaud, Joué Club, Maxi Zoo, Intersport et le Syndicat des métiers de la distribution et des services de l'automobile (Mobilians Ile-de-France),

VU l'avis de la Commission « Politique de la Ville et des Quartiers » en date du 2 décembre 2024.

CONSIDERANT la nécessité de recueillir l'avis du Conseil municipal, sur le principe d'ouverture dominicale des commerces de détail,

Après en avoir délibéré, par 28 voix pour, 4 voix contre (MM. Hillaire, Corbel, Mmes Binet-Dézert, Commeignes) et 1 abstention (Mme Tran Quoc Hung),

- Emet un avis favorable au principe d'ouverture de 12 dimanches maximum par branche de commerce, pour 2025, aux dates proposées ci-dessous, dans le respect des contreparties obligatoires offertes aux salariés :
 - « Hypermarchés » : les dimanches 5, 12 janvier, 29 juin, 6 juillet, 31 août, 7 septembre, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Habillement » : les dimanches 12 et 19 janvier, 29 juin, 6 juillet, 31 août, 7 septembre, 30 novembre, 7, 14, 21, 28 décembre 2025.
 - « Articles de sport » : les dimanches 12 janvier, 29 juin, 6 juillet, 31 août, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Equipement de la maison » : les dimanches 12, 19 et 26 octobre, 2, 9, 16, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Parfumerie / cosmétique » : les dimanches 14 et 21 décembre 2025.
 - « Jeux et jouets » : les dimanches 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Animalerie » : les dimanches 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Réparation automobiles » : les dimanches 29 juin, 6, 13, 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, 23 et 30 novembre, 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
 - « Vente automobile » (via le syndicat des métiers de la distribution et des services de l'automobile : Mobilians Ile-de-France : 19 janvier, 16 mars, 13 avril, 11 mai, 15 et 22 juin, 6 juillet, 14 septembre, 12 et 19 octobre, 30 novembre, 7 décembre 2025.



Franck MARLIN
Maire d'Etampes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :13 DEC. 2024..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.